

# Détermination collective et innovation en intervention sociale

Alain PENVEN  
CCB CERCOOP  
Campus La Harpe – Université Rennes2

## Introduction

L'objet de cet article est de proposer une lecture compréhensive de processus collectifs de construction de réponses innovantes à des questions sociales émergentes. Ces réponses, qui se déclinent en discours, pratiques et représentations partagées, témoignent de la capacité des acteurs à fabriquer un « social alternatif » par leur coopération sociale. Nous définissons la coopération sociale (PENVEN, 2008) comme la capacité des acteurs à co-construire des objets communs en mutualisant des ressources pour agir ensemble dans des contextes contraignants et inventer ainsi des réponses appropriées et utiles socialement. Notre démarche s'intéresse ici principalement à la compétence des acteurs en interaction qui construisent des formes d'organisation et d'intervention en cohérence avec les enjeux identifiés ou qui transforment les règles organisationnelles pour rendre l'action plus efficiente. Dans cette perspective, si nous acceptons l'idée d'un affaiblissement relatif des institutions (DUBET, 2002) et l'affirmation d'un individu autonome et réflexif (MARTUCELLI, 2002) nous constatons aussi la puissance structurante des politiques publiques, les effets des contextes locaux et la puissance créatrice des réseaux sociaux. Notre objectif ici est de proposer une grille de lecture de pratiques innovantes en intervention sociale. Il ne s'agit pas de bâtir une pure spéculation intellectuelle déconnectée des pratiques sociales. Au contraire, pour élaborer nos propositions, nous ferons référence à trois expérimentations<sup>1</sup> qui permettent de penser l'innovation et d'analyser la production de compétences collectives par des acteurs en situation de coopération. Nous partons de l'idée centrale que la définition d'espaces d'expression et de participation des usagers transforme la manière de concevoir l'intervention et l'institution. Nous retenons l'hypothèse qu'en passant d'un travail sur autrui à un travail avec autrui, les pratiques et les discours changent, les rapports sociaux se recomposent. La construction de la figure d'un usager par le dispositif d'aide ou de soin laisse place, progressivement, à une définition de l'usager par lui-même et par son engagement dans une action collective. Nous proposerons pour conclure notre propos, un schéma d'analyse permettant de caractériser les conditions de l'émergence de pratiques innovantes pour bâtir une société inclusive.

---

<sup>1</sup> L'autre regard, Eclas, Puzzle, ces trois expérimentations sont décrites ci-après

## Expérimentation sociale et innovation

A l'origine des expérimentations étudiées nous trouvons la conjonction de trois conditions nécessaires à l'émergence des pratiques sociales innovantes. La première est la prise de conscience collective qu'un phénomène social ne trouve pas de réponses satisfaisantes dans les espaces institués de prise en charge sociale et médico-sociale. La seconde est la mobilisation de partenaires et de ressources pour conduire des démarches d'appropriation et de production de connaissances nécessaires à la compréhension des situations qui constitue un préalable à la mise en œuvre d'expérimentations. Cette seconde condition relève d'un apprentissage collectif. La troisième enfin, traduit une volonté partagée d'expérimenter de nouvelles pratiques d'intervention et de transformer des pratiques jugées obsolètes ou insatisfaisantes. Ce mouvement est porté par un intérêt supérieur commun construit en référence à des valeurs humanistes et des principes d'action inspirés par une conception démocratique de l'action et de la société qui se transforme par l'engagement collectif et le développement des connaissances et des compétences. Ainsi, à partir de ces constats, on peut considérer que l'innovation en intervention sociale offre des similitudes avec l'idéal que constitue la construction d'une communauté européenne de la connaissance capable de conjuguer progrès économique et progrès social par la formation et l'inclusion sociale des acteurs. La violence des phénomènes observés que constituent l'isolement et le désarroi de personnes en souffrance psychique pour l'Association L'autre Regard, la discrimination et le manque de reconnaissance des personnes en situation de handicap mental pour le Centre Mutualiste de La Gabrielle, la grande pauvreté et l'errance pour le Puzzle de la Sauvegarde l'Ille et Vilaine, sont les premiers leviers de l'action. L'insatisfaction ressentie en raison des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de réponses adaptées à l'urgence des situations provoque à la fois une prise de conscience et une mobilisation collective. Cette détermination collective à trouver des solutions nouvelles est souvent inspirée par des réalisations exemplaires et des cadres réglementaires. Confrontés à la recherche de solutions pratiques et adaptées aux contextes locaux, les acteurs organisent en quelque sorte une veille afin de repérer au plan national et européen des expérimentations porteuses de transformations par la construction de nouvelles conceptions de l'intervention sociale. Cette exploration est aussi un apprentissage qui ouvre sur de nouveaux concepts qui permettent de repenser les pratiques (inclusion, autodétermination, pairémulation, *empowerment* par exemple). Les cadres définis par les politiques publiques, nationales et européennes, vont aussi stimuler, voire imposer, des processus de rénovation des pratiques et des discours. Pour illustrer notre propos, nous pouvons considérer que la démarche de validation des acquis de l'expérience mis en œuvre par le Centre Mutualiste de La Gabrielle auprès des jeunes de l'IMPRO et des salariés de l'ESAT s'inscrit dans un

cadre favorable impulsé par les lois Perry (2004), la loi de rénovation sociale et médico-sociale (2002) la loi pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées (2005) qui réaffirment les droits des personnes en situation de handicap et imposent des devoirs aux institutions. Mais ce cadre fixé par les politiques publiques est insuffisant pour traduire de manière rapide et efficiente, dans les territoires et les institutions, ces nouvelles pratiques. Il a fallu l'impulsion et les moyens des programmes d'initiatives européennes comme Equal (pour Eclas) ou FSE 10b (pour l'Autre regard) pour créer les conditions favorables à l'expérimentation. De plus, les travaux pionniers réalisés en Bretagne par le réseau des ESAT dans le cadre du programme Equal « Différents et compétents » ont permis une capitalisation des expériences et un essaimage. Nous pouvons aussi considérer que les expérimentations conduites par des collectifs d'acteurs trouvent dans la recherche (PUZZLE), la recherche-action (L'Autre regard) ou la recherche-développement (ECLAS) des supports de formalisation, d'étayage théorique et de consolidation des pratiques qui peuvent ensuite recevoir une reconnaissance accrue dans les réseaux professionnels et militants. Cet effort de recherche, qui se traduit par des enquêtes, des publications, des réalisations audio-visuelles et des communications (journées d'étude, forum, activités d'enseignement et de formation professionnelle, colloque) permet de valoriser les initiatives, de les détacher de leur caractère expérimental et localisé, bref de leur donner un statut de pratiques innovantes transférables. L'innovation produite va trouver place dans un mouvement associatif spécifique qui la porte et la promeut, c'est le cas pour la pairémulation avec le Groupement Français des Personnes Handicapées –GFPH- ou l'auto-organisation des usagers de la psychiatrie pour l'Autre regard. Elle peut aussi trouver une place dans l'institution par une greffe opérée à partir de structures existantes (PUZZLE) ou la création d'une nouvelle structure spécialisée à l'exemple des initiatives prises par la Gabrielle pour l'écoute des parents d'enfants handicapés ou le développement des pratiques de VAE. Notons également que ces expérimentations, une fois testées et validées, peuvent inspirer les politiques publiques et trouver ainsi des formes de reconnaissance nationale et les voies d'une généralisation. Ainsi, la communication de l'expérience de l'Autre regard auprès des pouvoirs publics a joué un rôle décisif dans la mise en œuvre des trois cents groupements d'entraide mutuelle (GEM) en France. La communication des réalisations et des préconisations du programme Eclas lors du colloque national organisé par la Mutualité (2008) a également fait l'objet d'un intérêt et d'un soutien des pouvoirs publics au plan régional et national. Nous le voyons, à travers ces exemples, la reconnaissance des pratiques innovantes passe par des étapes de formalisation, de communication et la négociation d'une place dans l'espace public.

Les promoteurs de ces initiatives doivent mobiliser leurs ressources, matérielles et immatérielles, agréger aussi des ressources complémentaires pour donner corps à leurs projets et bâtir un cadre

favorable à la transmission des idées, des méthodes, et des produits. Cette démarche d'interlocution prolonge l'effort de recherche et de production de supports de diffusion.

### **Quels apprentissages collectifs ?**

Abordons à présent la question des apprentissages collectifs nécessaires à la production de pratiques innovantes. Nous venons de le souligner, l'innovation en intervention sociale est un processus de construction collective qui repose sur une vision partagée d'une question sociale et de sa résolution qui passe par une détermination collective pour identifier, concevoir, tester et valider des formes d'interventions pertinentes dans des contextes institutionnels, réticulaires et territoriaux variés. Nous pouvons considérer à ce stade de notre réflexion que l'innovation est le résultat, identifiable et formalisé, d'une compétence collective. Nous définissons la compétence, d'un point de vue général, comme la mobilisation efficace (qui produit des résultats) de ressources et de connaissances, dans une situation donnée. La compétence peut revêtir plusieurs formes et propriétés. Il est d'un usage commode de distinguer des compétences à partir d'un acteur ou d'un cadre : un territoire, un réseau, un groupe, une personne. Il est plus délicat de les dissocier car les manifestations de ces compétences sont imbriquées. Ainsi, dans la perspective qui nous intéresse ici, nous pouvons définir la compétence collective comme la réponse efficace d'un système d'acteurs en interaction dans la résolution d'une question sociale située dans un contexte déterminé. Cette compétence collective mobilise des compétences individuelles, (d'usage, d'engagement, de métier), des compétences organisationnelles (territoire, réseaux, institutions) qui peuvent produire, dans les processus expérimentaux mis en œuvre, des formes de synergie et de transcendance. La compétence collective ainsi définie, n'est pas réductible à l'addition ou à l'articulation de compétences spécifiques portés par des acteurs ayant le monopôle d'une expertise, comme c'est le cas pour un groupe interprofessionnel ou interinstitutionnel, elle est le produit aléatoire d'un engagement collectif producteur de nouvelles manière d'agir et de penser. L'émergence de compétences collectives suppose l'affirmation d'une volonté commune, une détermination collective, pour trouver les réponses appropriées aux situations identifiées comme des problèmes à résoudre. Les acteurs, stimulés par les cadres propices que constituent les démarches de recherche, vont identifier et construire un objet d'étude et d'expérimentation en développant par le jeu de leurs interactions une culture commune façonnée par des références (valeurs, modèles, principes) et un vocabulaire partagé.

Ce travail d'élaboration collective se traduit le plus souvent par des pratiques coopératives, consensuelles ou conflictuelles, qui progressivement par les processus d'engagement et de validation

transforment les actions et les acteurs. L'émergence de compétences collectives porteuses d'innovation est source d'une tension entre la tradition et la modernité. Elle interroge aussi les positionnements institutionnels et professionnels. Les changements provoqués par les pratiques expérimentales peuvent générer des résistances, des blocages, des velléités de dénigrement car ils peuvent remettre en cause des intérêts particuliers, des formes de légitimité, des pouvoirs structurés. Il est remarquable de considérer que ces initiatives vont toutes dans le sens de l'affirmation de l'utilisateur comme sujet, acteur et citoyen. Dans le même temps, nous observons des indices d'une critique des modèles professionnels et institutionnels. Par la mise en place de structures et de pratiques nouvelles les acteurs tentent de modérer, voire de déconstruire les pouvoirs institutionnels et professionnels, par des postures fondées sur l'écoute, le dialogue, l'égalisation des positions par l'indifférenciation des rôles ou le recours à des termes généralistes de référent ou d'accompagnateurs qui réduisent les effets de statut. De plus l'affirmation d'expertises individuelles nouvelles, celle de l'utilisateur, du pairémulateur, des parents, ou d'expertises collectives a pour effet de provoquer une recomposition des places, des discours et des légitimités. Dans un contexte de changement, la place des nouveaux acteurs sociaux reste fragile et il convient de réaliser un véritable travail de reconnaissance pour légitimer ces nouvelles expertises. Dans le cas contraire, les innovateurs sociaux risquent de s'épuiser sur le mur de verre des conservatismes et des préjugés.

### **Des personnes souffrant de troubles psychiques s'organisent collectivement**

*L'association L'Autre Regard s'est créée il y a 23 ans pour répondre au constat de désœuvrement des personnes souffrant de troubles psychiques à leur sortie d'hôpital. Le groupe fondateur comprenait des personnes d'origines et compétences diverses : travailleurs sociaux, parents de personnes malades, soignants mais surtout, dès les premières heures, des patients de la psychiatrie. N'ayant pas de références pour mettre en œuvre cette initiative très novatrice à l'époque, ils ont pris comme principe qu'ils auraient tous à apprendre les uns des autres. Parents et soignants s'étant rapidement retirés de son fonctionnement, l'association qui accueille annuellement 200 personnes, relevant de ce que l'on nomme aujourd'hui "handicap psychique", est majoritairement dirigée et animée par les adhérents eux-mêmes. L'expérimentation Coop.1 Services se donne l'ambition d'explorer dans le cadre de l'économie sociale et solidaire des pistes nouvelles permettant à des personnes en situation de handicap psychique de valoriser leur expérience de la maladie en expertise. Le projet vise à ouvrir de nouvelles pistes d'insertion, tant sociales qu'économiques, en testant la faisabilité : de nouvelles activités centrés sur les concepts d'entraide mutuelle et de pairs aidants, de nouvelles modalités coopératives d'exercice du travail en milieu ordinaire adaptées aux particularités du handicap psychique, de nouvelles possibilités de formation collective et de Validation des Acquis de l'Expérience. Le Collectif d'Usagers en Santé Mentale réunit des membres de L'Autre Regard ou d'autres associations, dans l'objectif de se préparer mutuellement à témoigner en public*

ou à intervenir dans des lieux de formation, à s'investir dans les diverses représentations d'usagers, à créer des outils de communication (recueils de témoignages, films, reportages télé, une expo...) ou à effectuer des travaux de recherches et d'enquêtes.

## **Evaluation des compétences et des logiques d'acquisition des savoirs**

*Le projet ECLAS - Evaluation des Compétences et des Logiques d'Acquisition des Savoirs - a débuté lors du second appel à projet EQUAL (2004-2008). Ce projet vise à mettre en avant et à développer les compétences des personnes en situation de handicap, et notamment de handicap mental, mais également de leurs parents et des professionnels du secteur social et médico-social. La compétence est la « connaissance approfondie, reconnue, qui confère le droit de juger ou de décider en certaines matières »<sup>2</sup> La notion de compétence appliquée ici embrasse un large éventail de notions dans des domaines variés. Ainsi, la compétence peut être vue comme un savoir, un savoir-faire ou un savoir-être, mais également une expérience (dans un domaine particulier, comme, de manière plus générale l'expérience de vie) ou des compétences professionnelles. Ces compétences irriguent les domaines social, professionnel et médico-social (dans le cadre de l'accompagnement des usagers, par exemple). Les bénéficiaires visés sont : les personnes en situation de handicap, et notamment de handicap mental, les parents d'enfants en situation de handicap mental, les professionnels et bénévoles du secteur social et médico-social, et plus largement les institutions oeuvrant - à un titre ou à un autre - dans le domaine du handicap : DDASS, MDPH, DRTEFP, DDTEFP, DRASS, DGASS, DGEFP, Régions, Départements, etc. De même, des actions de communications (journées d'études, distribution des supports de communication etc.) touchent les professionnels des structures médico-sociales (ESAT, entreprises adaptées, IME, etc.) mais également des entreprises du secteur ordinaire. Le projet ECLAS se propose d'étudier et de valoriser les compétences des acteurs susmentionnés. Pour se faire, nous avons établi plusieurs axes de travail sur des compétences différentes, mais parfois complémentaires : 1- la reconnaissance des compétences professionnelles des travailleurs d'ESAT, la reconnaissance des compétences des parents d'enfants handicapés 2- la pairémulation 3- l'émergence de compétences collectives pour l'inclusion sociale.*

## **PUZZLE SEA, offrir un espace de service et d'entraide pour les jeunes de la rue**

*PUZZLE est un lieu d'accueil de jour qui a ouvert ces portes en juillet 2000. Cette action fait partie avec la Coordination d'Accueil et d'Orientation (CAO), l'Election De Domicile (EDD), le LOgement Jeunes en Insertion (LOJI) des quatre actions qui composent le Pôle Précarité Insertion (PPI) de la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte 35 (SEA35). L'émergence de cet accueil de jour trouve son origine dans la formation d'une compétence collective, mobilisée autour d'une réflexion commune concernant la place des personnes*

---

<sup>2</sup> Définition du « Petit Robert », édition de 1993, p.420

*en errance ou marginalisées sur la ville Rennes. Nous pourrions détailler cette compétence collective comme étant la mise en sens de cinq compétences spécifiques. Ce sont tout d'abord, dans le milieu des années 90, des élus Rennais qui se sont interrogés sur la question de l'occupation de l'espace public par une frange de la population marginalisée. La multiplication des arrêtés municipaux notamment ceux limitants le nombre de chiens et la consommation d'alcool en centre ville ne permettaient pas de régler ces occupations. De plus, cette population visible et installée en centre ville n'avait pas de lieu en dehors de la rue pour se poser en journée hormis la cantine Leperdit le matin. Ces élus ont mobilisé des chercheurs pour qu'ils aillent recueillir les paroles de ces populations. C'est ainsi, que le CREAI de Bretagne et le laboratoire de criminologie de Rennes 2 ont effectué un travail d'enquête auprès des populations à la rue dans la ville de Rennes afin de recueillir leurs attentes. Le public interrogé s'est exprimé, a émis des souhaits, a fait part de ses remarques. L'ensemble de ces éléments a été retraduit dans une étude transmise aux commanditaires qui à ce moment ont lancé un appel d'offres pour l'ouverture d'un accueil de jour sur Rennes en complément de la cantine Leperdit (restaurant social). Cet accueil de jour aurait comme mission de favoriser l'accueil de ces publics sur la base des attentes exprimées par l'échantillon d'usagers interrogés à l'époque. Ce projet a pu voir le jour et continue à vivre encore aujourd'hui avec l'apport de différents financeurs. Ils sont quatre aujourd'hui à participer au financement de cet accueil de jour. L'Etat sur un volet insertion et un volet Santé dans le cadre du PRSP (Programme Régional de Santé Publique), le Conseil Général, la ville de Rennes et Rennes Métropole. C'est ainsi, par la mobilisation de ces compétences que le lieu d'accueil de jour Puzzle voit le jour et s'implante dans des locaux loués au CHU de Rennes au 9 rue de la Cochardière à Rennes. Puzzle accueille depuis huit ans les personnes en situation de grande précarité et ou d'errance qui viennent se présenter. C'est environ 4 000 personnes majeures, soit 75 nationalités différentes qui ont été accueillies en huit ans.*

### **Conclusion : produire des compétences collectives pour bâtir une société inclusive.**

Que pouvons-nous retenir comme pistes de réflexion et d'action pour développer des compétences collectives favorables à l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap ? Tout d'abord, rappelons que la production de compétences collectives ne se décrète pas, elle est le fruit aléatoire de l'activité d'acteurs en interaction dans une situation donnée. Les situations propices sont déterminées par des enjeux sociétaux mobilisateurs capables de susciter une dynamique collective qui vont transcender les positionnements initiaux des acteurs. C'est donc un processus d'apprentissage collectif qui va s'opérer dans la durée et prendre des formes variées en fonction des contextes et des capacités des systèmes d'acteurs constitués. A la lumière de nos observations, nous pouvons, de manière empirique et pratique, suggérer quelques recommandations opérationnelles pour encourager et faciliter leur émergence. Il convient de réunir notamment les conditions suivantes :

- 1- Un engagement durable, désintéressé et distancié,
- 2- Une démarche compréhensive fondée sur l'écoute, l'échange et le don,
- 3- Un effort de recherche propice à la clarification (des objets et des concepts) et à la production de savoirs,

- 4- Une formalisation effective des expérimentations et de communication des résultats,
- 5- Une capacité d'inclusion capable d'opérer une distance aux rôles sociaux et favorable à la reconnaissance des autres (altérité et intercompréhension)
- 6- Une capacité à coopérer et à assurer les médiations nécessaires en cas de conflits.

Cette grille sommaire des capacités à développer pour favoriser l'émergence de compétences collectives constitue un guide pour l'intervention. Cependant, si ces conseils méthodologiques peuvent présenter une quelconque utilité aux acteurs, ils sont largement insuffisants pour assurer la transformation des pratiques dans une perspective d'inclusion sociale. Il s'agit en effet d'opérer une véritable révolution culturelle qui va bouleverser les certitudes qui fondent encore aujourd'hui certaines formes d'intervention sociale fondées sur l'assistanat et la fragmentation du travail social.

Alain PENVEN  
2008

## BIBLIOGRAPHIE

### Apprentissages et compétences collectives

- DHUME F, *Du travail social au travail ensemble ; le partenariat dans le champ des politiques sociales*, Paris, ASH, 2001, 206p.
- KOUABENAN R, *Compétences collectives au travail*, Psychologie du travail et des organisations, volume n°6 3-4, L'Harmattan, 2000, pp 9 à 149.
- BOUTIGNY E, « Coopération dans l'entreprise et compétence collective », AGRH 2004, Actes du congrès, Tome 3 La gestion des compétences.
- CODELLO-GUIJARRO P, « La gestion par les compétences collectives, source de performance dans les associations ? », AGRH 2004, Actes du congrès, Tome 3 La gestion des compétences.
- COLLIGNON E, « L'enrichissement des connaissances dans les réseaux », *Cahiers de Sol France*, n°1, février 2004.
- GALVANI P, « Fertilisation croisée des savoirs et ingénierie d'alternance socio-formative. Le programme de recherche-formation-action Quart Monde/Université », *Revue Française de Pédagogie*, 1999.
- KROHMER C, « Repérer les compétences collectives : une proposition d'indicateurs », 15ème Congrès Annuel de L'AGRH, Montréal, 1-4 septembre 2004, tome 3 pp.1739-1760.
- KROHMER C, RETOUR D, « La compétence collective, maillon clé de la gestion des compétences », sous la coordination de Ch. Defélix, A. Klarsfeld et E. Oiry, à paraître.
- KROHMER C, « Management des processus et construction de compétence collective. Une étude de cas », Logique de Création. Métamorphose des Organisations, L'Harmattan, coord. W. Azan et al, à paraître.
- LEVY JF, « Etat de l'art sur la notion de compétence », texte introductif au séminaire national de l'Institut National de Recherche Pédagogique, juin 2000.
- Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004.
- LESAIN-DELABARRE JM, Plaisance E, « Le rapport aux institutions des parents d'enfants en situation de handicap », *Informations Sociales ; Handicaps et familles*, n°112, décembre 2003, pp 96 à 101.
- BARTHE Y, CALLON M, LASCOURMES P, *Agir dans un monde incertain ; essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001, 358p.
- Journée-débat, 05 décembre 2006 à Nantes (école Audencia) sur « *Des compétences individuelles aux compétences collectives : quels enjeux et quelles modalités ?* »

### Espace public, participation, citoyenneté

- ANSELME Michel, *Du bruit à la parole, la scène politique des cités*, L'Aube, 2000, 277p.
- ASCHER François, *La république contre la ville, essai sur l'avenir de la France urbaine*, L'Aube, 1998, 200p.
- BACQUE Marie Hélène, *Gestion de proximité et démocratie participative*, La Découverte, 2005, 314p.

BACQUE Marie Hélène, SINTOMER Yves, « Affiliations et désaffiliations en banlieue », RFS, N° 42.2, 2001, pp. 217-249

BARTHELEMY Martine, Associations : un nouvel âge de la participation ? Presses de Sciences Po, 2001, 286p.

BEVORT Antoine, LALLEMENT Michel, Le capital social, performance, équité, réciprocité, La découverte, 2006, 320p.

BLANC Maurice, LEBARS Sylvie, Les minorités dans la cité, Paris : L'Harmattan, 1993, 214p.

BOUCHER M VULBEAU A, Emergences culturelles et jeunesse populaire, Paris : L'Harmattan, 2003, pp.27-53

CASTEL Robert, La discrimination négative, le déficit de citoyenneté des jeunes de banlieue, Annales Histoire, Sciences Sociales, Juillet/Août 2006

CASTEL Robert, Les métamorphoses de la question sociale, Fayard, 1995, 490p.

DONZELOT Jacques, Refonder la cohésion sociale, Esprit, Décembre 2006, pp.5-23

DUBET François, Sociologie de l'expérience, Seuil, 1993, 273p.

DUBET François, Le déclin de l'institution, Seuil, 2002, 421p.

FREIRE Paolo, Pédagogie de l'opprimé, Maspéro, 1977, 202 p.

GIDDENS Anthony, La transformation de l'intimité, Paris : Hachette, 2006, 265p.

GRANOVETTER Mark, « The strong for weak ties hypothesis », American Journal of Sociology, 1973, repris dans l'ouvrage Le marché autrement, Paris DDB, 2000.

HABERMAS, Jurgen, L'espace public, Paris, Payot, 1997, 324p.

HABERMAS, Jurgen, Théorie de l'agir communicationnel, Paris, Fayard, 1990, 480p.

ION, Jacques, La fin des militants ? L'atelier, 1997, 128p.

ION, Jacques, L'engagement pluriel, St Etienne, PUSE, 2001, 228p.

ION, Jacques, « injonction à participation des habitants et engagement associatif » Hommes et Migrations, N° 1217, 1999

MARTUCCELLI Danilo, Grammaires de l'individu, Paris : Gallimard, 2002, 712p. (Collection Folio essais)

MULLER Pierre, Les politiques publiques, PUF, 2003, 127p.

NEVEU Catherine, Espace public et engagement politique, Paris : L'Harmattan, 1999, 307p.

PENVEN Alain, Territoires rebelles, Paris : Anthropos Economica, 1998, 286p.

PENVEN Alain, BONNY Yves, RONCIN Charles, Au cœur de la cité, Rennes, PUR, 2002, 283p.

PENVEN Alain (dir.), Dynamiques associatives et changement social, Rennes, FRMJC, 2004, 215p.

PENVEN ALAIN, Ville et coopération sociale, essai sur le développement solidaire, HDR UHB Rennes2, 2008, 195p.

PUTNAM Robert, LEONARDI Robert, NANETTI, Raphaëlle, Making democracy works, Princeton University Press, 1993.

PUTNAM Robert, Bowling alone, Simon and Schuster, 2001

SIMMEL Georg, Philosophie de la modernité, Paris : Payot, 1989, 331p.

STRAUSS Anselm, La trame de la négociation, Paris, L'Harmattan, 1999, 265p.

TOURAINÉ Alain, Un nouveau paradigme, Fayard, 2006, 412p.

## Travail social et Intervention sociale

AUTES Michel, Les paradoxes du travail social, Dunod, 1999, 313p.

ASTIER Isabelle, Les nouvelles règles du social, PUF, 2007, 190p.

CHAUVIÈRE, Michel, Le travail social dans l'action publique. Sociologie d'une qualification controversée, Dunod, 2004.

CHAUVIÈRE Michel, Jean-Michel Belorgey et Jacques Ladsous (sous la dir. de), Reconstruire l'action sociale, Dunod, 2006.

CHAUVIÈRE Michel, Trop de gestion tue le social, La découverte, 2008

CHOPART Jean-Noël (sous la direction de), Les mutations du travail social : Dynamiques d'un champ professionnel, Dunod, 2000.

EBERSOLD Serge, La naissance de l'inemployable : Ou l'insertion aux risques de l'exclusion, Presses Universitaires de Rennes, 2001.

ESPING-ANDERSEN G., The 3 worlds of welfare capitalism, Polity Press, 1990 (traduction française 1999)

ION Jacques, Le travail social au singulier, la fin du travail social, Dunod, 2006, 139p.

ION Jacques, Le travail social à l'épreuve du territoire, Paris : Privat, 1991, 174p.

PAUGAM Serge, L'exclusion, l'état des savoirs, La découverte, 1996, 579p.

ROSANVALLON Pierre, La crise de l'Etat providence, Seuil, 1984, 183p.

ROSANVALLON Pierre, La nouvelle question sociale : Repenser l'État-providence, Seuil, 1995.

## Handicap et inclusion

AMOUROUS (Charles) et BLANC (Alain), *Erving Goffman et les institutions totales*, Paris : L'Harmattan, 2001, 314 p.

ARVEILLER (Jean-Paul), BONNET (Clément), *L'insertion du malade mental : une place pour chacun, ou chacun à sa place*, Toulouse : Éres, 1991, 176 p.

BARRAL (C.), PATERSON (F.), STIKER (H.-J.), CHAUVIÈRE (M.) (dir.), *L'institution du handicap. Le rôle des institutions*, Rennes : PUR, 2000. 415 p

BLANC (Alain), *Les handicapés au travail : analyse sociologique d'un dispositif d'insertion professionnelle*, Paris : Dunod, 1995 (réédition 1999), 280 p. (Pratiques sociales)

BLANC (Alain), *Le handicap ou le désordre des apparences*, Armand Colin, 2006

BLANC (Alain), STIKER (Henri-Jacques), *Le handicap en images*, Eres, 2003

BLANC (Alain), STIKER (Henri-Jacques) (dir.), *L'insertion professionnelle des personnes handicapées*, Paris : Desclée de Brouwer, 1998, 460 p.

DORIGUZZI (Pascal), *L'histoire politique du handicap : de l'infirmes au travailleur handicapé*, Paris : L'harmattan, 1994, 225 p.

ÉBERSOLD (Serge), *L'invention du handicap : la normalisation de l'infirmes*, Paris : CTNERHI, 1992

ESPRIT, *Quelle place pour les personnes handicapées*, n°12, décembre 1999

FONTIER (Remy), *Handicap et Fonction publique ; Guide pratique pour l'emploi et la carrière des travailleurs handicapés*, CTNERHI, 2003

FOUCAULT (Michel), *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris : Gallimard, 1972 (Coll. TEL)

GARDOU (Charles), *Connaître le handicap, reconnaître la personne*, Ramonville St Agne : Eres, 1999

GOFFMAN (Erving), *Stigmates. Les usages sociaux des handicaps*, Paris : Editions de minuit, 1975 (Le sens commun)

GOFFMAN (Erving), *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris : Editions de minuit, 1968 (Le sens commun)

GUESLIN (André) et STIKER (Henri-Jacques), *Handicaps, pauvreté et exclusion dans la France du XIXème siècle*, ALTER, 2003

HAMONET (Claude), *Les personnes handicapées*, Paris : Presses Universitaires de France, 1990, 123 p (QSJ)

LABREGERE (Aimé), *L'insertion des personnes handicapées*, Paris : La documentation française, 1989, n°4897

LAUNAY-PANNETIER (Annig), *La voie (x) parentale ; une ethnologie de proximité*, CTNERHI, 2006

LIBERMAN (Romain), *Handicap et maladie mentale*, Paris : PUF 2003, 127 p.

LOHER (Arlette), *Autonomie et Handicap Moteur ; représentations et accompagnements*, Chronique Sociale, 2004

MURPHY (Robert F.), *Vivre à corps perdu*, Paris : Plon 1990, 392 p. (Terre humaine)

SARFATY (Jacques) et ZRIBI (Gérard), *Handicapés mentaux et psychiques*, ENSP, 2003

SIMON (Jean-Luc), *Vivre après l'accident*, Paris : Chronique sociale, 2001, 161 p.

STIKER (Henri-Jacques), *Corps infirmes et sociétés*, Paris : Dunod, 2005, 2eme édition, 264 p.

STIKER (Henri-Jacques), *Pour le débat démocratique ; la question du handicap*, Essais CTNERHI, 2000

ZRIBI (Gérard), POUPÉE-FONTAINE (Dominique), *Dictionnaire du handicap*, Rennes : Éditions ENSP, 1996, 276 p.

Evaluation du handicap en Europe – similitudes et différences – Editions Conseil de l'Europe (réimpression mars 2003)